

## INTRODUCTION

Ce livre paraît alors qu'en France une nouvelle controverse orthographique semble voir le jour, après quelque vingt ans d'accalmie. Comme toutes les controverses de ce type, il s'agit non pas d'un débat de spécialistes, mais d'un mouvement animé par des personnalités en vue et orchestré par des médias qui trouvent dans l'orthographe un sujet de polémique sans cesse renouvelé. Elle a été notamment relancée par le livre de François De Closets, *Zéro faute. L'orthographe, une passion française* (2009), qui observe d'ailleurs que les débats de ce type ignorent systématiquement les linguistes, comme si le sujet était tellement irrationnel que les experts, partout ailleurs sollicités, étaient ici exclus. Les travaux, largement accessibles, ne manquent pourtant pas, et ils constituent parfois d'incontournables brûlots, amplement repris et diffusés : cela va du livre de D. Manesse et D. Cogis, *Orthographe à qui la faute ?* (2007), qui analysent l'effondrement accéléré du niveau orthographique scolaire français, aux évaluations PIRLS et PISA de l'OCDE<sup>1</sup>, qui montrent que les petits francophones sont parmi les plus faibles en Europe, notamment en lecture et en écriture.

Le livre de F. De Closets est un essai, un parti-pris journalistique, puisant sa source dans une large documentation (les travaux de N. Catach, A. Chervel, J.-P. Jaffré ou B. Cerquiglini par exemple), fondé sur un regard distancié et mu par une quête interrogative. Son propos est de relancer une polémique et il se fait l'ardent défenseur d'une réforme résolue. Tel n'est pas le cas du présent ouvrage, même si, comme tous les travaux de linguistes depuis plus d'un siècle, de F. Brunot en 1901 à

---

<sup>1</sup> PISA pour « Programme international pour le suivi des acquis des élèves » : <http://www.pisa.oecd.org>.

PIRLS pour « Programme international de recherche en lecture scolaire » : <http://isc.bc.edu/pirls2001.html> ou <http://educ-eval.education.fr/pdf/ni2008/ni0814.pdf>.

M. Arrivé en 1993, en passant par N. Catach ou C. Hagège, il ne peut que constater pas à pas que l'orthographe du français aurait pu être simplifiée depuis longtemps, en même temps qu'elle n'est qu'en partie simplifiable, que les difficultés rencontrées sont bien davantage sociales et culturelles qu'orthographiques, et qu'il s'agit non pas d'un problème isolé, mais d'une question beaucoup plus générale de politique linguistique. Les partisans d'une simplification de l'orthographe trouveront sans doute ici des munitions nouvelles, mais ce livre ne constitue pas une arme supplémentaire, en vue d'une éventuelle croisade. Ceux qui n'y sont pas favorables ou qui restent indifférents y trouveront tout autant matière à susciter leur curiosité et leur réflexion.

Notre propos est tout d'abord de faire le tour de la question pour l'ensemble de ceux qui s'intéressent au français, qu'il s'agisse de français langue maternelle, de français langue seconde ou de français langue étrangère. Nous nous efforçons ensuite d'apporter quelques éclairages nouveaux dans un champ déjà largement défriché par les spécialistes des systèmes graphiques, de l'histoire de la langue, de l'évolution des systèmes éducatifs, de l'élaboration des politiques linguistiques ou de la didactique du français. Spécialiste de morphosyntaxe de l'oral et des traitements automatiques du langage, auteur des chapitres consacrés à la matière graphique dans les référentiels issus du *Cadre européen commun de référence pour les langues*<sup>2</sup> (Luzzati 2004, 2007, 2010), nous nous sommes efforcés de développer tout au long de l'ouvrage trois points de vue spécifiques.

1. Il nous a semblé intéressant d'envisager la question de l'orthographe à partir du CECRL, c'est-à-dire en fonction d'une approche par « compétence », à l'opposé de l'approche par « performance » généralement employée. Cela suppose d'ébaucher un référentiel *ad hoc* et un inventaire de ce qui relève de

---

<sup>2</sup> Désormais CECRL. Conseil de l'Europe (2001) : *Cadre européen commun de référence pour les langues. Apprendre, enseigner, évaluer*, Paris, Didier (téléchargeable sur le site [www.coe.int/lang](http://www.coe.int/lang)).

différents niveaux de référence. On s'est ainsi efforcé de discriminer pas à pas ce qui, dans le système graphique, relève des niveaux A (découverte et survie), des niveaux B (niveaux seuil et indépendance), ou des niveaux C (autonomie et maîtrise). Ce faisant, nous ne sommes, bien entendu, pas sans savoir que ces derniers font problème, dans la mesure où les compétences visées sont par définition présumées inaccessibles à une forte proportion de locuteurs. On trouvera ce point de vue aussi bien dans la description du système graphique que dans les chapitres sur sa didactique. Ce point de vue incite à envisager la compétence orthographique moins comme une compétence première, comme un but en soi, que comme une compétence seconde dont il convient de maîtriser les effets. Il incite enfin à se poser la question en termes de politique linguistique, incluant dans un même ensemble à la fois la maîtrise des langues vivantes et la diffusion du français comme langue étrangère.

2. Pour apprécier le fossé qui se creuse entre l'oral et l'écrit, notamment en termes de « conscience linguistique » des francophones, il faut s'appuyer sur la grammaire de la langue réelle, celle que pratiquent tous les locuteurs, à commencer par les enfants, c'est-à-dire l'oral spontané. Cette grammaire n'existe que par bribes, et non pas en tant que description constituée, alors que la disparition des /e/, la non discrimination du /é/ avec le /è/, ou bien encore les liaisons, induisent une morphologie orale qui prend de plus en plus ses distances avec la grammaire officielle en même temps qu'avec l'orthographe. On s'appuiera donc régulièrement sur un alphabet phonétique que nous avons qualifié d'« intuitif » (voir Annexe, pp. 254-255), de façon à pouvoir constamment faire référence aux réalisations orales tout en produisant des séquences aussi déchiffrables que possible, même pour ceux qui ne sont pas coutumiers des alphabets spécialisés, que ce soit l'alphabet phonétique international (API) ou le *Speech Assessment Methods Phonetic Alphabet* (SAMPA), davantage adapté aux claviers d'ordinateur. Cette référence à

l'oral permet en outre de songer à des pratiques pédagogiques rarement mises en valeur, fondées sur l'exploitation des pratiques phonologiques courantes.

3. En matière d'orthographe, on fait fréquemment référence aux correcteurs orthographiques, en les présentant comme une sorte de sésame susceptible de permettre au plus grand nombre de produire des écrits expurgés de leurs principales « fautes ». On évoque plus rarement leurs conditions d'utilisation, tout comme la façon dont ils fonctionnent, ou les évolutions technologiques qui les attendent, alors que l'influence des technologies sur les usages est fondamentale. De la même manière, on envisage rarement l'élaboration de dispositifs informatiques spécifiques, en se demandant s'ils pourraient permettre de poser la question d'une éventuelle simplification de l'orthographe sur des bases nouvelles, dès lors notamment qu'ils seraient orientés vers la mise en usage de translittérateurs (voir pp. 161-163) plutôt que sur la seule exploitation des correcticiels.

Dans la première partie (*De l'écriture à l'orthographe*), on tente de brosser un tableau synthétique du fonctionnement de l'écriture du français, de ses principes, de ses difficultés, de ses enjeux et de ses déviances. Dans la deuxième partie (*La dimension culturelle de l'écriture*), on s'intéresse aux systèmes d'écriture en évolution, on reprend l'histoire de l'orthographe française, avec les tentatives de réformes successives et la permanence des réactions contre réformatrices. Dans la troisième partie (*Didactique de l'orthographe*), on présente les données fondamentales relatives à l'effondrement constaté du niveau orthographique des élèves, ainsi que les différentes méthodes pédagogiques susceptibles d'être employées, et on s'interroge sur les incidences didactiques du CECRL.

Chemin faisant, on pourra trouver des éléments de réponse à bien des sujets d'interrogation. Comment fonctionne l'écriture SMS (*Short Message Service*) ? Existe-t-il des écritures simplifiées

du français ? Peut-on paramétrer la difficulté de notre orthographe par rapport à celle des langues voisines ? Y a-t-il déjà eu des évolutions, voire même des révolutions, de systèmes d'écriture ? Quelles ont été les tentatives de réforme ? Où en est la dernière en date, les « rectifications » de 1990, et que représente sa mise en œuvre ? Quelle est l'histoire de l'orthographe du français ? Pourquoi s'est-elle ainsi figée ? Quelle est son assise juridique et qui est censé décider de sa légitimité ou de son évolution ? Quelles sont les méthodes pédagogiques pratiquées pour l'enseigner ? Peut-on en concevoir de nouvelles ? Quels sont et quels peuvent être les rapports entre orthographe et grammaire ? Quelles sont les relations actuelles et futures entre nouvelles technologies et orthographe ? Qu'est-ce qui a changé au cours des vingt dernières années ? Existe-t-il, en matière d'orthographe et ailleurs, une politique linguistique du français ?